

Quelles organisations du travail ont favorisé la prévention de la contamination pendant la crise sanitaire ?

Avec la crise sanitaire liée au Covid-19, les salariés sont amenés à intégrer de nouvelles pratiques de prévention dans le cadre de leur travail. Néanmoins, en janvier 2021, près de la moitié d'entre eux ne sont pas en mesure d'appliquer correctement les gestes barrières sur leur lieu de travail. Certains facteurs organisationnels comme l'environnement bruyant, l'intensité du travail, la faible autonomie ou des tensions avec le public, freinent l'application de ces dispositifs individuels de prévention. Inversement, d'autres le favorisent : c'est le cas du soutien hiérarchique, ainsi que de la consultation des salariés dans la mise en place des mesures de prévention. Les contextes organisationnels qui rendent difficile l'application des gestes barrières augmentent le risque de contamination attribué au travail.

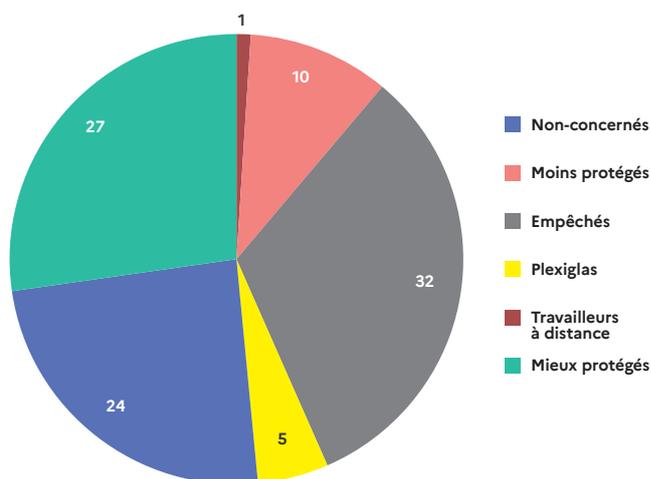
Pour freiner l'épidémie de Covid-19, des gestes barrières ont été préconisés sur les lieux de travail tels que le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains (savon, gel hydro-alcoolique) et l'utilisation de vitres ou plexiglas. Le télétravail a également été largement encouragé. Dans le cadre d'une activité professionnelle sur site de manière partielle ou totale, quelles organisations du travail permettent aux salariés d'appliquer les gestes barrières limitant les risques de contamination ? Quels sont les modes d'organisation du travail qui constituent un frein ou favorisent une meilleure pratique des gestes barrières durant la crise sanitaire ?

L'enquête TraCov réalisée au premier trimestre 2021 (encadré 1) permet d'analyser l'application des quatre gestes barrières précités, sur le champ des salariés en emploi (hors activité partielle totale ou fermeture administratives) en janvier 2021 en France métropolitaine, et ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée.

Près de la moitié des salariés ne sont pas en mesure d'appliquer pleinement les gestes barrières au travail

Afin de distinguer les différentes pratiques de prévention, une typologie (encadré 2) permet de classer les salariés en six classes (graphique 1), dont quatre rencontrent des difficultés pour les mettre en application.

GRAPHIQUE 1 | Typologie des pratiques de prévention en 6 classes



Lecture : 27 % des salariés qui appliquent peu les mesures de prévention sur leur lieu de travail sont dans la classe des « moins protégés ».

Champ : salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

Deux classes regroupent les salariés qui n'utilisent pas ou peu les mesures de prévention. Ainsi, 1 % ne se sentent pas concernés par les gestes barrières (les « non-concernés ») (encadré 2, tableau A). Il s'agit principalement des agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bucherons ou encore des salariés de particuliers. Pour eux, le fait de travailler en plein air et/ou seuls rendent non pertinents les gestes barrières.

En outre, 10 % les appliquent peu sur leur lieu de travail (les « moins protégés »). Ils comptent davantage d'hommes (tableau 1). Les familles professionnelles les plus représentées sont celles des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction, des assistantes maternelles, ainsi que des maraîchers, jardiniers, viticulteurs.

Deux autres classes sont composées des 37 % de salariés ayant des difficultés à mettre en œuvre la distanciation. Ainsi, 32 % des salariés portent le masque mais sont souvent gênés par les mesures de prévention pour travailler correctement (classe des « empêchés »). Ce sont davantage des femmes, et les métiers sur-représentés sont les enseignants, les aides-soignants, les infirmiers et sages-femmes. Par ailleurs, 5 % utilisent une protection plexiglas ou une vitre lors de leur travail en présentiel (classe des « plexiglas »). Dans cette classe, les femmes sont également majoritaires et les familles professionnelles les plus présentes sont celles des vendeurs, des employés administratifs de la fonction publique, des caissiers et employés de libre-service.

À l'opposé, deux classes, qui regroupent un peu plus de la moitié des salariés, appliquent très largement les gestes barrières. 24 % des salariés peuvent dans leur grande majorité recourir au télétravail (classe des « travailleurs à distance ») : en janvier 2021, 72 % d'entre eux le font un jour ou plus par semaine (dont près d'un tiers 3 ou 4 jours). Lorsqu'ils sont sur site, ils tendent à appliquer « toujours » ou « souvent » la distanciation. Les cadres sont surreprésentés dans ce groupe. Enfin, 27 % appliquent l'ensemble des gestes barrières (classe des « mieux protégés »). Ils sont beaucoup moins souvent que la moyenne gênés dans leur travail par ces mesures (tableau A). Ils sont plus âgés et moins diplômés que la moyenne (tableau 1). Les employés et les ouvriers non qualifiés ainsi que les familles professionnelles des agents d'entretien et des conducteurs de véhicules sont surreprésentés dans ce groupe.

Le bruit est un frein à la distanciation...

Un environnement bruyant nuit au bon respect de la distanciation : il conduit les salariés à se rapprocher des collègues ou clients, ainsi qu'à parler fort ou à crier [1]. Deux groupes s'avèrent plus exposés à ces nuisances sonores : entendant difficilement les interlocuteurs situés à 2 ou 3 mètres de distance, les « moins protégés » et les « empêchés » doivent particulièrement se rapprocher pour échanger (tableau 2).

... de même que le contact et les tensions avec le public

Le fait d'être en contact et en tension avec le public, ou de travailler à proximité de collègues, est associé à une difficile application de la distanciation. Les « empêchés » et les « plexiglas » sont plus en contact avec le public et en tension avec celui-ci que l'ensemble des salariés (graphique 2). Ils travaillent également davantage à proximité de collègues (tableau 2). Si les « moins protégés » sont moins en contact avec le public que la moyenne, ils travaillent davantage à proximité de collègues.

Quand le travail est intense, l'autonomie est protectrice

Un travail moins intense semble associé à une meilleure application des gestes barrières : les classes des « non-concernés » et des « mieux protégés » disent moins souvent « travailler sous pression » ou « devoir penser à trop de choses à la fois » dans leur travail. Les « travailleurs à distance » ont eux aussi un travail relativement intense, mais l'autonomie importante dont ils disposent leur permettrait d'appliquer davantage les gestes barrières que la moyenne lorsqu'ils travaillent sur site.

Une meilleure application des gestes barrières en cas d'adaptation des objectifs

Les salariés protégés par un plexiglas et, dans une moindre mesure, les « travailleurs à distance » doivent plus fréquemment que la moyenne atteindre des objectifs précis ou chiffrés ; ces objectifs ont été adaptés au contexte de la crise sanitaire pour plus d'un tiers d'entre eux. Les « mieux protégés », un peu moins concernés par les objectifs chiffrés, ont plus souvent bénéficié d'une adaptation de ces objectifs par rapport à l'avant-crise, au contraire des « moins protégés » ou des « empêchés ».

Soutien hiérarchique et moyens adaptés favorisent la protection

Les « travailleurs à distance » et les « plexiglas » sont davantage aidés par les personnes avec lesquelles ils travaillent pour mener leurs tâches à bien. Ils se sentent également davantage soutenus par leur supérieur.

Les « mieux protégés », quant à eux, estiment un peu moins souvent que la moyenne être soutenus par les personnes avec lesquelles ils travaillent, mais plus souvent par leur supérieur. Les salariés de ces trois classes indiquent également plus souvent avoir les moyens suffisants et adaptés pour faire correctement leur travail (matériels, logiciels, information, formation, espace de travail, ...). ●●●

TABLEAU 1 | Les caractéristiques socio-démographiques selon les pratiques de prévention

En %

	Non-concernés	Moins protégés	Empêchés	Plexiglas	Travailleurs à distance	Mieux protégés	Ensemble
Sexe							
Hommes.....	45	66	45	46	52	49	50
Femmes.....	55	34	55	54	48	51	50
Type d'employeur							
Fonction publique d'État.....	5	11	21	7	14	8	14
Fonction publique territoriale.....	5	7	8	8	9	8	8
Fonction publique hospitalière.....	0	1	10	4	2	6	6
Médico social.....	1	1	6	3	1	5	4
Privé.....	55	73	52	76	73	68	65
Particuliers.....	32	8	2	1	1	4	3
Taille d'établissement							
Aucun salarié.....	36	9	2	1	2	6	4
1 à 9 salariés.....	42	33	19	25	16	22	21
10 à 49 salariés.....	14	30	32	31	26	31	30
50 à 499 salariés.....	4	21	32	32	35	29	31
500 et +.....	4	7	15	11	20	12	14
Secteur d'activité							
Agriculture, sylviculture et pêche.....	18	4	0	1	1	1	1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution.....	0	2	1	1	3	2	2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.....	2	2	3	3	1	3	3
Cokéfaction et raffinage.....	0	0	0	0	0	0	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques fabrication de machines..	0	1	1	2	1	1	1
Fabrication de matériels de transport.....	2	3	2	3	3	3	3
Fabrication d'autres produits industriels.....	2	7	6	5	6	7	6
Construction.....	11	14	4	4	5	6	6
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles.....	4	10	10	22	7	13	11
Transports et entreposage.....	4	7	5	7	5	7	6
Hébergement et restauration.....	1	1	3	3	1	3	2
Information et communication.....	2	4	1	2	9	2	4
Activités financières et d'assurance.....	0	2	1	6	7	2	3
Activités immobilières.....	0	1	1	1	3	1	1
Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien.....	14	11	5	8	14	10	9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....	34	24	52	27	26	32	36
Autres activités de services.....	2	2	2	2	3	2	2
Catégorie socio-professionnelle							
Agriculteurs, exploitants.....	5	1	0	0	0	0	0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.....	5	3	1	2	3	2	2
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	3	15	15	21	35	13	20
Professions intermédiaires.....	9	20	30	26	32	21	27
Employés.....	37	24	32	33	18	34	31
Ouvriers qualifiés.....	14	14	9	7	5	12	9
Ouvriers non qualifiés.....	15	19	11	8	4	16	11

Lecture: 49 % des salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés ») sont des hommes, soit autant que l'ensemble avec 50 % des salariés.

Champ: salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source: Dares, enquête TraCov.

TABLEAU 2 | Les organisations du travail selon les pratiques de prévention

En %

	Non-concernés	Moins protégés	Empêchés	Plexiglas	Travailleurs à distance	Mieux protégés	Ensemble
Contacts dans un cadre professionnel							
Régulièrement à proximité physique							
De collègues.....	28	72	75	75	68	64	69
De public, clients, patients, etc.....	17	35	57	54	24	43	42
De personnes dans les transports.....	5	11	11	16	17	10	12
D'autres personnes.....	20	17	17	8	11	12	14
Non concerné.....	38	7	1	5	15	11	8
Contraintes physiques							
Environnement bruyant *.....	19	27	35	21	7	21	22
Intensité							
Interrompre fréquemment une tâche pour en effectuer une autre.....	36	56	56	60	60	44	54
Recevoir des ordres contradictoires dans le travail.....	16	39	47	37	29	25	35
Travailler sous pression *.....	16	34	39	38	39	26	34
Devoir penser à trop de choses à la fois dans le travail *.....	20	50	54	55	58	38	50
Avoir connu depuis le début de la crise sanitaire, plus qu'auparavant, des périodes inhabituelles de surcharge de travail *.....	20	29	44	39	38	30	37
Avoir connu depuis le début de la crise sanitaire, plus qu'auparavant, des périodes inhabituelles où il y avait trop peu de travail *.....	13	11	8	9	7	10	9
Autonomie							
Devoir prendre des initiatives dans le travail *.....	54	69	72	69	76	61	69
Pouvoir organiser son travail de la façon qui convient le mieux **.....	81	72	64	74	85	78	74
Avoir l'occasion de développer ses compétences professionnelles dans le travail **.....	50	74	76	81	84	76	77
Avoir une influence sur la quantité de travail que l'on doit faire *.....	32	41	42	39	47	37	41
Avoir dû, plus qu'auparavant, faire des choses jamais faites depuis le début de la crise sanitaire*.....	14	18	33	24	22	18	24
Évaluation							
Devoir atteindre des objectifs chiffrés, précis.....	15	27	24	40	33	26	28
Si oui, ces objectifs ont été adaptés par rapport à l'avant-crise sanitaire.....	37	27	33	38	35	46	37
Collectif de travail							
Le supérieur aide à mener les tâches à bien							
Oui.....	37	52	55	68	68	66	61
Non.....	4	26	28	19	20	14	21
Non concerné.....	54	19	16	12	10	19	16
Les personnes avec qui on travaille aident à mener les tâches à bien							
Oui.....	43	73	79	82	84	77	79
Non.....	4	12	12	9	9	8	10
Non concerné.....	52	16	10	8	7	15	12
Avoir des moyens adaptés/ suffisants.....	74	70	64	79	78	81	73

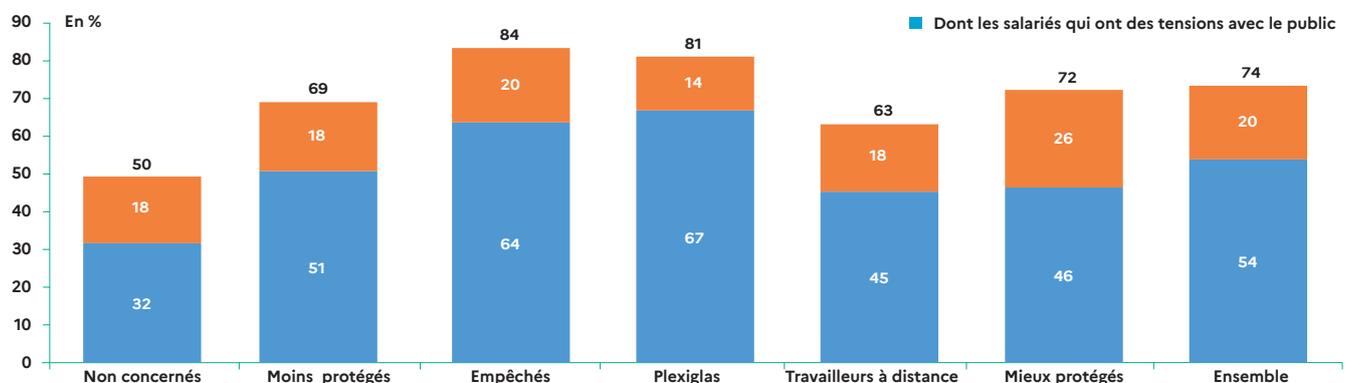
* Toujours / Souvent ** D'accord / Tout à fait d'accord

Lecture: 64 % des salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés ») sont régulièrement à proximité de collègues soit moins que l'ensemble (69 %).

Champ: salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source: Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE 2 | Proportion de salariés en contact avec le public dont ceux éprouvant des tensions avec lui



Lecture: 72 % des salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés ») déclarent être en contact avec le public, dont 46 % déclarent des tensions avec celui-ci.

Champ: salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source: Dares, enquête TraCov.



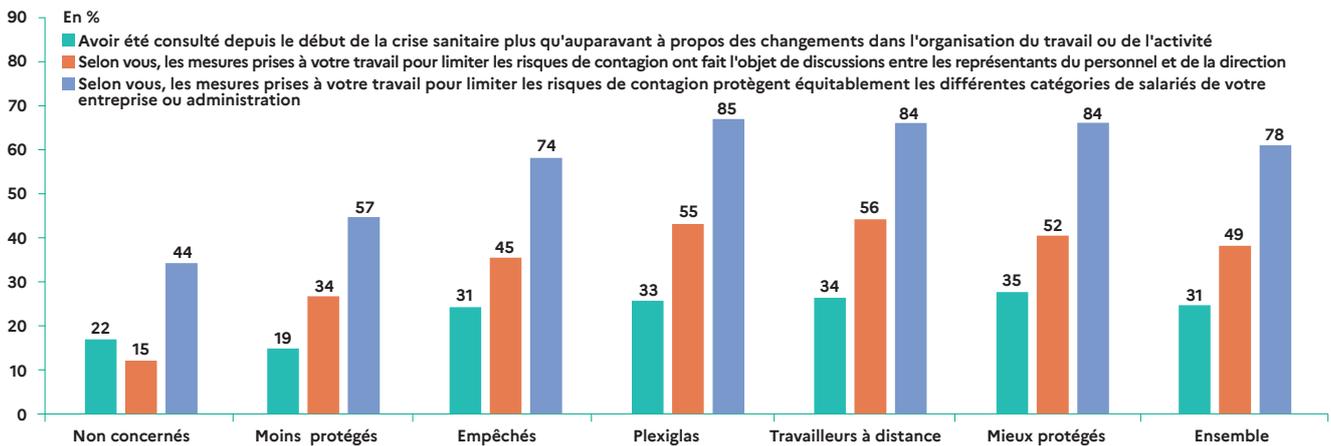
Les salariés les plus consultés appliquent mieux les gestes barrières

Les salariés les plus consultés en temps de crise sanitaire sur l'organisation du travail ou de l'activité sont aussi ceux qui appliquent le mieux les gestes barrières. Comparativement à la moyenne, les « mieux protégés », les « travailleurs à distance » et les « plexiglas » estiment avoir été un peu

plus consultés qu'avant la crise à propos des changements dans l'organisation de leur travail (graphique 3). Ils déclarent davantage que les mesures prises à leur travail pour limiter les risques de contagion protègent équitablement les différentes catégories de salariés de leur entreprise ou de leur administration, ou bien que ces mesures ont fait l'objet de discussions entre les représentants du personnel et de la direction. À l'inverse, les « moins protégés » et les « empêchés » disent moins souvent avoir été consultés depuis le début de la crise sanitaire.



GRAPHIQUE 3 | Consultation des salariés

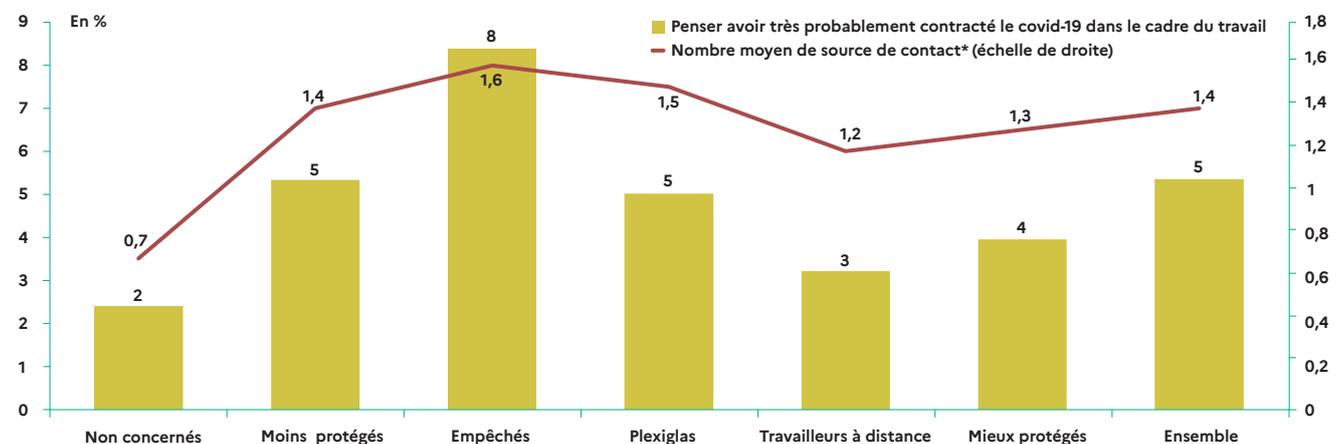


Lecture: 84 % salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés ») déclarent que les mesures prises à leur travail pour limiter les risques de contagion protègent équitablement les différentes catégories de salariés de l'entreprise ou de l'administration.

Champ: salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source: Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE 4 | Sources de contact et contamination dans le cadre du travail



* Être régulièrement à proximité physique de collègues, du public, de clients, de patients, de personnes dans les transports en commun et d'autres personnes.

Lecture: 4 % des salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés ») pensent avoir été très probablement contaminés dans le cadre du travail. Dans cette classe, le nombre moyen de source de contact est de 1,3.

Champ: salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source: Dares, enquête TraCov.

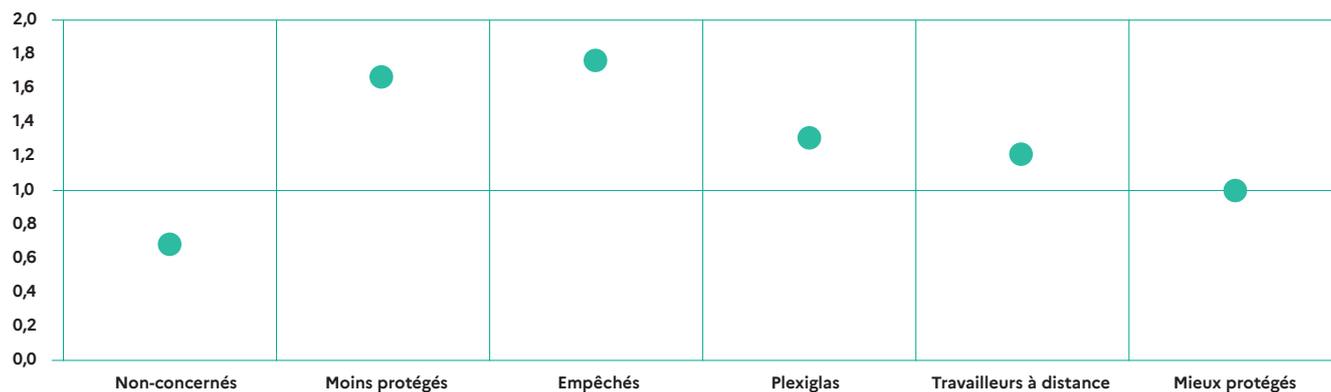


L'application des gestes barrières limite la contamination au travail

Plus les salariés sont en capacité d'appliquer les gestes barrières sur leur lieu de travail, moins ils risquent d'être contaminés¹ au sein de leur environnement professionnel. Les « mieux protégés », qui appliquent le mieux les gestes barrières, sont en moyenne moins exposés à des sources de contact et estiment moins souvent que les autres salariés

avoir été contaminés « très probablement » dans le cadre du travail (graphique 4). Une analyse économétrique (de type Logit) tenant compte des facteurs d'exposition au Covid-19 (nombre de contacts au travail et nombre de jours de présence sur site) confirme ce résultat. Ainsi, en prenant pour référence le groupe des « mieux protégés », le risque d'avoir été contaminé dans le cadre du travail est, à autres caractéristiques données², quasiment deux fois plus élevé pour les « moins protégés » et les « empêchés » (graphique 5, tableau 3 en ligne), ces deux classes ayant le plus de difficultés à appliquer les gestes barrières. ●

GRAPHIQUE 5 | Risque d'avoir été très probablement contaminé dans le cadre du travail*



*Contrôlé par l'âge, le sexe, le temps de travail, la catégorie socioprofessionnelle, la taille de l'établissement, habiter en milieu rural, avoir des enfants, nombre de jours de télétravail actuellement et nombre de sources de proximité physique régulière dans le cadre du travail.

Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », les salariés qui utilisent une protection plexiglas lors de leur travail en présentiel (classe des « plexiglas ») ont 1,3 fois plus de risque d'être contaminés dans le cadre du travail que les salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés »).

Champ : salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

ENCADRÉ 1 • L'enquête TraCov

L'enquête TraCov vise principalement à décrire les conséquences concrètes de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux des actifs occupés. Elle s'attache à mesurer les évolutions des conditions de travail perçues par les travailleurs par rapport à la période précédant

l'apparition de l'épidémie. L'enquête couvre le champ de l'ensemble des personnes de 20 à 62 ans ayant travaillé au moins une semaine entre mars 2020 et janvier 2021. La collecte de l'enquête a été réalisée du 27 janvier au 7 mars 2021 (encadré 1 en ligne).

¹ La contamination est mesurée selon la modalité suivante : « Penser avoir été « très probablement » contaminé(e) dans le cadre du travail (y compris pendant les trajets) ».

² En contrôlant par la classe, la tranche d'âge, le temps de travail, la catégorie socio-professionnelle, la taille de l'établissement, le fait d'avoir des enfants, habiter en milieu rural et les facteurs de contamination (le nombre de jours de télétravail et le nombre de sources de contact).

ENCADRÉ 2 • Typologie des pratiques de prévention

L'enquête TraCov permet de décrire l'application des mesures de protection individuelles (distanciation, port du masque, lavage des mains et protection par plexiglas) et collectives (télétravail), ainsi que le degré de gêne occasionnée par la pratique de ces mesures de prévention. Les questions suivantes sont mobilisées dans cette étude :

Question 1 : Dans votre travail en présentiel...

- Maintenez-vous une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes... ?
- Vous lavez-vous les mains (savon, gel) ...
- Portez-vous un masque... ?
- Êtes-vous protégé par une protection Plexiglas... ?

Question 2 :

- Actuellement, pratiquez-vous le télétravail ?

Question 3 :

- Selon vous, les mesures prises à votre travail pour limiter les risques de contagion (gestes barrières, port du masque, télétravail...) vous gênent pour travailler correctement ?

Ces pratiques de prévention sont synthétisées en menant :

- d'abord une analyse des correspondances multiples (ACM) sur les modalités des variables sur la prévention, dites variables actives. Les 5 premiers axes rendent compte de 52 % de

l'information. Sur les axes 1 et 2, dominent les contributions des gestes barrières notamment la distanciation, le port du masque et le lavage des mains. Sur l'axe 3, les plus fortes contributions sont liées à la pratique du télétravail.

- puis, une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les coordonnées factorielles des individus qui aboutit à une répartition des salariés en 6 groupes (tableau A).

Les 6 groupes étudiés ici (dénommés « les mieux protégés », « les travailleurs à distance », « les plexiglas », « les empêchés », « les moins protégés », « les non-concernés ») sont identifiés selon les critères classiques de sélection.

Par construction, les différences de pratiques de prévention (variables actives) entre les individus sont minimales au sein d'une classe mais maximales entre classes. Les variables supplémentaires (caractéristiques sociodémographiques des salariés, leurs organisations du travail, la contamination au travail, etc.) permettent de décrire les populations de chacune des classes. Une population est dite « surreprésentée » (resp. sous-représentée) lorsque sa proportion dans un groupe est significativement supérieure (resp. inférieure) à celle de l'ensemble de la population d'intérêt de l'étude, c'est-à-dire des salariés en emploi (hors activité partielle totale ou fermeture administratives) en janvier 2021 ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée. Le seuil de significativité est fixé à 5 %.

TABLEAU A | Composition des groupes de pratique de la prévention

En %

	Non-concernés	Moins protégés	Empêchés	Plexiglas	Travailleurs à distance	Mieux protégés	Ensemble
Distanciation d'au moins un mètre							
Toujours.....	25	16	12	36	51	69	39
Souvent.....	10	33	37	45	44	19	34
Parfois/Jamais.....	10	47	51	20	4	9	26
Non concerné.....	55	4	0	0	1	3	2
Lavage des mains/gel							
Toujours/Souvent.....	59	47	100	96	99	100	93
Parfois/Jamais.....	5	53	0	4	1	0	6
Non concerné.....	35	0	0	0	0	0	0
Port du masque							
Toujours.....	8	25	95	81	55	98	77
Souvent.....	2	10	5	17	44	1	15
Parfois/Jamais.....	4	64	0	3	1	0	7
Non concerné.....	86	0	0	0	0	0	1
Utilisation Plexiglas							
Toujours.....	2	3	2	0	3	30	10
Souvent.....	1	0	0	100	0	0	5
Parfois/Jamais.....	9	56	80	0	58	17	50
Non concerné.....	88	40	17	0	39	53	35
Télétravailler 1 jour ou plus par semaine.....	10	15	2	22	72	4	22
Selon vous, les mesures prises à votre travail pour limiter les risques de contagion vous gênent pour travailler correctement ?.....	30	47	74	48	43	24	48

Lecture : 69 % des salariés qui utilisent le plus les mesures de prévention (classe des « mieux protégés ») respectent « toujours » la distanciation d'au moins un mètre, soit plus que l'ensemble (39 %).

Champ : salariés en emploi en janvier 2021 en France métropolitaine ayant eu au moins un jour en présentiel lors de la dernière semaine travaillée, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

Pour en savoir plus

- [1] Coutrot T. (2021), Beatriz M., Beque M., Duval M., Erb L., Inan C., Mauroux A., Rosankis E., [Quels sont l'ampleur et les facteurs de la contamination des travailleurs au Covid-19?](#) *Dares Analyses*, n° 29, mai.

Marion Duval, Élodie Rosankis (Dares).

Dares

• **Déchiffrer** le monde du travail
pour **éclairer** le débat public

Retrouvez nos études et statistiques



dares.travail-emploi.gouv.fr



dares.communication@travail.gouv.fr



twitter.com/dares_travail



linkedin.com/company/dares-ministère-du-travail



datagora.fr/organisation/dares

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Valérie Olivier, Bruno Pezzali

Mise en page et impression
Dares, ministère du Travail,
du Plein emploi et de l'Insertion

Dépôt légal
à parution

Numéro de commission paritaire
3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande
dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

**RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.**

STATISTIQUE
PUBLIQUE